



à

Amboise, le 19 février 2021

Communiqué de presse

**UN CLUSTER COVID 19 CHEZ TOUPARGEL NAZELLES NEGRON
14 salariés sur 23 testés positifs le 28 janvier !**

Depuis plus d'un an où nous sommes plongés dans cette pandémie, où nous avons tout connu, les confinements renforcés, allégés, les masques, les tests, les gestes barrières, la cacophonie du gouvernement et des autorités médicales. Notre vie de tous les jours a bien changé, y compris au travail.

L'entreprise **Toupargel**, bien connue dans le bassin d'Amboise, n'y échappe pas et a dû se mettre au diapason des mesures gouvernementales pour poursuivre son activité et protéger ses salariés.

Mais voilà, comme tout n'est pas écrit comme un livre, tout a dérapé le 21 janvier 2021 et pris des proportions inattendues sur le site amboisien de l'entreprise, situé au 3 Boulevard de l'Avenir à Nazelles Négron, dans la zone des Poujeaux.

Le 21 janvier 2021, un premier cas positif à la Covid est relevé et la boule de bowling covid 19 fait ses ravages : une semaine plus tard, dans l'openspace de prise de commandes de produits surgelés ce sont 14 personnes sur les 23 qui ont contractés le virus, sans compter les incidences sur les conjoints et enfants.

Dans l'esprit des salariés s'installe ainsi la stupeur et des interrogations sur la maîtrise du processus de protection des salariés au sein de l'entreprise et de la chaîne de responsabilité des dirigeants qui n'ont pas su prendre les bonnes décisions au bon moment, ce qui aurait pu permettre de freiner bien plus tôt la contamination.

Beaucoup de ces salariés, traumatisés par l'ampleur et la rapidité de la contamination, par le fait notamment de voir un de leurs collègues admis en réanimation, une autre hospitalisée avec son mari, 2 autres qui par voie collatérale ont contaminé leur famille, ont peur de revenir travailler après une semaine de fermeture administrative décidée par l'inspection du travail du 2 au 9 février.

En effet, de très nombreuses zones d'ombres planent au-dessus du déroulé des événements qui font pressentir par le manque de transparence de l'équipe managériale de la négligence mais aussi des erreurs commises par les uns et les autres car on parle ici de la santé des personnels.

Il est légitime avec les informations que l'on a depuis plus d'1 an maintenant de s'interroger sur les raisons à laisser travailler un salarié malade plusieurs jours sans lui faire observer qu'il serait bon de s'isoler, puis de passer un test comme préconisé par le processus gouvernemental ? Cette personne mange sur le site en salle de repos masque baissé forcément avec des distanciations difficiles à respecter ? CE SERA LE CAS N°1.

Légitime aussi de s'interroger sur le comportement d'un superviseur d'équipe, qui porte son masque sur le menton la plupart du temps, tripote le matériel des salariés (écran et souris de PC alors qu'il devrait se tenir à distance d'au moins 1m) et sur l'absence de réactivité de la direction de l'agence alors qu'il a déjà été rappelé à l'ordre par sa hiérarchie et ses subordonnés ?

Il est utile aussi de s'interroger sur quand l'entreprise a pris contact avec l'ARS pour signaler la situation ? Dans le cas d'un cluster, soit 3 cas positifs au sein d'un même openspace, l'entreprise doit prévenir l'ARS et la Direccte ! Pourquoi, avec 4 cas positifs déclarés, la responsable d'agence a-t-elle maintenu, le 26 janvier, une réunion avec des personnes extérieures sur le site ? Formation nouveaux produits dans une salle de réunion à 5 avec 2 personnes extérieures avec pauses café masques baissés. Trois personnes seront déclarées positives peu de temps après cette réunion dont la responsable d'agence.

Pourquoi, vue la situation déjà bien dégradée, cette même responsable d'agence est-elle allée, le 27 janvier, sur le site de Poitiers, dont elle a la charge managériale, avec un risque important d'éventuelle propagation du virus ?

LEGITIME AUSSI DE S'INTERROGER SUR POURQUOI LA RESPONSABLE D'AGENCE, LE SUPERVISEUR, ET LE SALARIEE SUPPORT, TOUS LES TROIS INFECTES, N'ONT-ILS DECLARE AUCUN CAS CONTACT ?

Dans le triptyque bien connu, TESTER, ISOLER, TRACER, le dernier a été complètement gommé.

Telles sont les réponses que devra apporter la direction aux salariés du site lors d'une enquête qui sera conduite le 2 mars par un collège composé du DRH, d'un élu CSE, d'un membre CSSCT et du médecin du travail.

Négligence ? Mise en danger de la vie d'autrui par une mauvaise prise en compte de la réalité du risque Covid ? La frontière est faible.

Les personnels sont dans une énorme attente d'autant que les tensions, déjà présentes sur le site engendrent des incidences importantes sur le plan des Risques Psycho Sociaux. Certains envisageraient déjà d'aller plus loin que la seule enquête diligentée par la direction de Toupargel....

Pour l'Union Locale CGT



Pierre Soulac